


<p style="text-align: center;">DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE</p> <p style="text-align: center;">Séance du 12 avril 2022</p>	<p>Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le  ID : 074-200070852-20220412-CC_46_2022-DE</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 39 Présents : 30 Suppléants : / Absents : 5 Pouvoir : 4 Votants : 34 Pour : 34 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 46/2022</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le 12 avril à vingt heures, le Conseil Communautaire de la CC Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège social, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD.</p> <p>Date de convocation : 06 avril 2022</p> <p>Présents : Mesdames Sophie COLAS, Laetitia COCATRIX, Sylvie TARAGON, Sandrine TASSET, Carole BRETON, Ségolène ROUPIOZ, Marie-Christine GLANDUT, Florence POZZO, Carole ETTORI, Carine DUVERNOIS.</p> <p>Messieurs Rémi PONCET, André-Gilles CHATAGNAT, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Hervé BOUËDEC, Christian VERMELLE, Georges CANICATTI, Patrick CHAPEL, André BOUCHET, Didier CLERC, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Vincent DUTOIT, Jérémie COURLET, Michel BOTTERI, Gérard LAMBERT, Gilles CALLET, François SÈVE, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Suppléants : /</p> <p>Pouvoir : Jean-Paul FORESTIER à André BOUCHET, David BANANT à Carole BRETON, Alain LAMBERT à Sylvie TARAGON, Corinne GUISEPPIN à Michel BOTTERI.</p> <p>Absents : Bernard THIBOUD, Frédérique AURELLE, Alain CAMP, Pascal COULLOUX, Gilles PILLOUX.</p> <p>Monsieur Florence POZZO est désignée secrétaire de séance.</p>	

OBJET : BÂTIMENTS – Multi-accueil de Minzier – Attribution des lots du marché de travaux pour construction d'un multi-accueil intercommunal pour le compte de la CC Usse et Rhône et d'une salle des associations pour le compte de la commune de Minzier.

Vu l'arrêté interpréfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2020-0012 approuvant la modification des statuts de la Communauté de Communes (CC) Usse et Rhône et notamment son article 6-7-1,
Vu la délibération n°CC 32/2021 du 9 février 2021 relative au plan de financement du multi-accueil de Minzier,
Vu la délibération n°CC 08/2022 du 11 janvier 2022 relative à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la CC Usse et Rhône des travaux du multi-accueil de la salle communale à Minzier,
Vu la consultation du marché de travaux mise en ligne sur la plate-forme mp74 du 20 janvier au 21 février 2022.

Considérant que la CC Usse et Rhône est compétente en matière de petite enfance et qu'elle gère quatre multi-accueils d'une capacité totale de 87 places dans les Communes de Seyssel Ain, Seyssel Haute-Savoie, Frangy et Chêne-en-Semine.

Considérant que la CC Usse et Rhône pilote le projet de multi-accueil de Minzier (25 places) et qu'elle a validé son plan de financement le 9 février 2021.

Considérant que la Commune de Minzier dispose d'un projet de salle des associations et que celui-ci est construit conjointement avec le multi-accueil dans le même bâtiment et que la Commune de Minzier a délégué sa maîtrise d'ouvrage à la CC Usse et Rhône dans le cadre du marché de travaux.

Considérant que 47 plis ont été réceptionnés sur les 15 lots du marché.

Le Vice-président rappelle le projet de bâtiment du futur multi-accueil et de la salle des associations comprenant la réalisation du multi-accueil en rez-de-chaussée pour la CC Usse et Rhône et la salle des associations au 1^{er} étage pour la Commune de Minzier.

Le Vice-président rappelle les modalités de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage signée entre la Commune de Minzier et la CC Usse et Rhône.

Le Vice-président rappelle que l'ouverture des plis a eu lieu le 22 janvier 2022, qu'à l'issue de cette ouverture des plis, le lot maçonnerie a été déclaré infructueux et qu'une consultation négociée a été relancée. À l'issue de l'analyse des offres, le Vice-président propose au Conseil communautaire de retenir les entreprises suivantes – qui sont en règle quant à la fourniture de leurs pièces administratives :

Lot	Entreprise attributaire	Prix HT de base	Prix HT des options	Prix HT total
Lot 1 – Terrassement VRD	Bortoluzzi, Chalanssonnet	170 793,42 €	20 897,52 €	191 690,94 €
Lot 2 – Maçonnerie gros œuvre	BL Maçonnerie	292 000,00 €	0,00 €	292 000,00 €
Lot 3 – Revêtement de façade	IRP	42 405,30 €	0,00 €	42 405,30 €
Lot 4 – Charpente, couverture, bardage	Bernard & Escurier	183 417,84 €	0,00 €	183 417,84 €
Lot 5 – Menuiserie extérieure	Ninet & Gavin	68 060,83 €	0,00 €	68 060,83 €
Lot 6 – Menuiserie intérieure	Ninet & Gavin	60 907,27 €	38 594,02 €	99 501,29 €
Lot 7 – Cloison, doublage, peinture	PRB / RBI	104 525,04 €	2 846,02 €	107 371,06 €
Lot 8 – Chape, carrelage	Carrelage du Haut-Bugey	37 282,68 €	0,00 €	37 282,68 €
Lot 9 – Revêtement de sols souples	Arti-Sols	28 799,85 €	6 043,80 €	34 843,65 €
Lot 10 – Serrurerie	Coulloux	31 561,50 €	0,00 €	31 561,50 €
Lot 11 – Élévateur	Attollo	20 870,00 €	0,00 €	20 870,00 €
Lot 12 – Cuisine	Roussey & Fils	19 114,00 €	0,00 €	19 114,00 €
Lot 13 – Chauffage, ventilation	Plomb'Elec	71 875,10 €	0,00 €	71 875,10 €
Lot 14 – Électricité	Grandchamps	61 660,00 €	0,00 €	61 660,00 €
Lot 15 – Plomberie, sanitaire	Plomb'Elec	45 457,50 €	0,00 €	45 457,50 €
		1 238 730,33 €	68 381,36 €	1 307 111,69 €

Le Vice-président souligne que les options n'ont pas été retenues pour les lots n°1, 6, 7 et 9 et que le montant total du marché est donc de 1 238 730,33 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ATTRIBUE les marchés de travaux relatifs au multi-accueil et de la salle Communale à Minzier aux entreprises suivantes :

Lot	Entreprise attributaire	Prix HT total
Lot 1 – Terrassement VRD	Bortoluzzi, Chalanssonnet	170 793,42 €
Lot 2 – Maçonnerie gros œuvre	BL Maçonnerie	292 000,00 €
Lot 3 – Revêtement de façade	IRP	42 405,30 €
Lot 4 – Charpente, couverture, bardage	Bernard & Escurier	183 417,84 €
Lot 5 – Menuiserie extérieure	Ninet & Gavin	68 060,83 €
Lot 6 – Menuiserie intérieure	Ninet & Gavin	60 907,27 €
Lot 7 – Cloison, doublage, peinture	PRB / RBI	104 525,04 €
Lot 8 – Chape, carrelage	Carrelage du Haut-Bugey	37 282,68 €
Lot 9 – Revêtement de sols souples	Arti-Sols	28 799,85 €
Lot 10 – Serrurerie	Coulloux	31 561,50 €
Lot 11 – Élévateur	Attollo	20 870,00 €
Lot 12 – Cuisine	Roussey & Fils	19 114,00 €
Lot 13 – Chauffage, ventilation	Plomb'Elec	71 875,10 €
Lot 14 – Électricité	Grandchamps	61 660,00 €
Lot 15 – Plomberie, sanitaire	Plomb'Elec	45 457,50 €
		1 238 730,33 €

AUTORISE le Président à signer les marchés de travaux des entreprises retenues ainsi que toute pièces y afférant.

DIT qu'un avis d'attribution sera publié dans un journal local.

INSCRIT au budget 2022 les crédits nécessaires au financement de l'opération.

AUTORISE le Président à effectuer une demande de subvention complémentaire au vu de l'augmentation exceptionnelle des prix des matières premières au cours du dernier semestre (+ 10% en moyenne) auprès du Département de Haute-Savoie, de la CAF de Haute-Savoie et de l'État.

NOTIFIE la présente délibération à la Commune de Minzier.

NOTIFIE la présente délibération au Centre des finances publiques de Rumilly.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



ID : 074-200070852-20220412-CC_46_2022-DE

